

Chronique Locale ROUBAIX

POUR LES « JAUNES » DE MONTCEAU-LES-MINES.

Nous avons reçu la lettre suivante du secrétaire du « Syndicat des Jaunes », à qui nous avons fait parvenir le produit de la souscription ouverte dans le « Journal de Roubaix » :

PAIX — TRAVAIL — LIBERTÉ
Montceau-les-Mines, le 18 mars 1901.

SYNDICAT
CORPORATIONS OUVRIÈRES
de Montceau-les-Mines
(Saône-et-Loire)

Signature social : Rue de la Marine, Montceau-les-Mines.

Monsieur le Directeur,
Nous avons reçu avec reconnaissance votre généreuse marque de sympathie. Elle ne peut que nous confirmer dans nos idées d'indépendance laborieuse et patriotique.

Grâce au merveilleux concours des bons Français, notre syndicat va, nous l'espérons, grandir et ramener le calme dans les esprits.

Nous voulons exclusivement nous consacrer au travail national, nous séparant nettement de toute politique troublante et désorganisateur. C'est en nous renfermant uniquement dans les questions de notre travail que nous pouvons donner à ceux qui nous ont soutenus, le meilleur gage de notre attachement aux idées d'ordre et de liberté.

Veillez donc, Monsieur le Directeur, remettre, en notre nom, les généreux souscripteurs du « Journal de Roubaix » et recevoir l'assurance de notre dévouement et de notre considération distinguée.

Pour le président :
Le secrétaire-adjoint, J. DESSELIÈRE.

LA CONFÉRENCE JULES ROCHE.

Nous avons annoncé que la Ligue d'Union Républicaine des cantons de Roubaix organisait pour dimanche prochain 24 mars, une conférence qui présidera M. Eugène Motte, député de Roubaix, avec le concours de M. Jules Roche, ancien ministre du commerce, président de la Ligue des contribuables qui traitera de : « La Situation financière en France ». Voici quelques notes biographiques sur le conférencier de l'Union Républicaine :

M. Jules Roche, après avoir combattu l'Empire, fut successivement conseiller municipal de Paris, député du Var, rapporteur du budget de l'Instruction publique et des cultes, rapporteur général du budget en 1896 et 1899, membre du conseil des chemins de fer de l'Etat, ministre du Commerce dans le cabinet Freymont-Loubet.

Il soutint, en 1891, la discussion du tarif des douanes, en résistant énergiquement au courant protectionniste qui entraînait la Chambre et le Sénat, son intervention réussit à sauvegarder quelques industries qui auraient été infailliblement condamnées, si l'on eût voté les tarifs proposés par la commission. Depuis 1898, il est député de l'Ardeche, en remplacement du vicomte Melchior de Vogüé de l'Académie française.

Un mois de décembre 1898, il fonda la Ligue des Contribuables dont il est le président et qui compte dans son comité M. Barbois, président de l'Union Libérale, M. Jonnard, gouverneur de l'Algérie, MM. Beauregard, Eugène Motte et Dulau, député et le docteur Pozzi, sénateur.

Cette ligue exerce aujourd'hui son influence sur plus de deux cents mille contribuables ; la conférence que donnera dimanche prochain à Roubaix, son dévoué président, M. Jules Roche, revêt pour nos concitoyens un intérêt particulier au moment où l'Administration municipale collectiviste, pour marquer le déficit de ses finances, projette, sous le prétexte d'une prétendue suppression des octrois, de surcharger l'industrie et les contribuables roubaisiens d'impôts qui peuvent compromettre à jamais la prospérité de Roubaix.

LA LIGUE D'UNION REPUBLICAINE

des cantons de Roubaix avertit ses adhérents et invite à désigner de sonsero un banquet qui aura lieu à l'hôtel Ferraille, dimanche prochain, 24 mars, à 7 heures du soir, sous la présidence de M. Eugène Motte, député de Roubaix, après la conférence donnée par M. Jules Roche, que la liste des adhésions sera close vendredi matin.

En conséquence, ceux qui ont l'intention d'assister à ce banquet sont priés d'en avertir sans retard le secrétaire de la Ligue d'Union républicaine, 69, rue des Fabricants.

Le prix de la cotisation au banquet est fixé à cinq francs.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

La 156^e et dernière conférence de la saison aura lieu samedi prochain 23 mars à 8 h. et demi du soir, dans le grand amphithéâtre de l'École Nationale des Arts Industriels.

M. Albert Meunier, agrégé de l'Université, professeur de géographie et d'économie politique, aux lycées de la ville de Paris et aux cours de l'École de Ville, chargé d'une mission autour du monde (1898-1900), par le Conseil de l'Université de Paris, traitera le sujet suivant : « La France et le monde anglais et américain ».

M. Meunier montrera avec des anecdotes et des souvenirs par quels procédés certains pays se sont développés d'une façon aussi rapide et nous dira également quelles sont nos chances de progrès et nos débouchés. Nul doute que cette conférence, si intéressante, attirera un grand nombre d'auditeurs samedi soir, à l'École des Arts Industriels.

UNE CONFÉRENCE POPULAIRE.

Aujourd'hui mercredi à 8 heures du soir, une conférence populaire sur « la Chine et les Chinois », sera faite à l'École des garçons de la rue d'Oran, par M. Lefebvre, professeur à l'Institut Turgot. Il y aura de nombreuses projections lumineuses.

Les membres honoraires et actifs de l'Association des élèves du cours d'adultes sont tout spécialement invités à cette conférence.

LA SITUATION DE LA BANQUE ROUBAISIENNE

n'est pas, nous assure-t-on, telle qu'on nous l'avait dit.

Me Gambart, liquidateur judiciaire de cette maison n'a jamais, même dans une réunion, qui d'ailleurs était essentiellement privée, évalué l'actif de la Banque Roubaisienne à 150.000. Il s'est borné seulement à constater que cet actif représentait, après déduction de certaines vérifications, le chiffre des restes qui s'élevaient à ce chiffre et qui n'avaient rien de définitif et que ce chiffre était de beaucoup insuffisant à permettre le remboursement de prêt débié des sommes qui sont actuellement dues aux déposants, ce qui le mettait dans la nécessité de faire aux actionnaires un appel de fonds.

LES PREDICATIONS DE CAREME.

Une conférence sera donnée aux hommes, aujourd'hui mercredi, à huit heures du soir, en l'église du Sacré-Cœur, par le R. P. Pascal.

UN VOL DANS UNE BOUCHERIE.

Dans la soirée de lundi, un voleur s'est introduit dans la boucherie de M. Louis Bachelot, boulevard de la République, 148, pour voler dans la maison par la vitrine qui était ouverte.

Puis il est entré dans deux pièces de viande d'un poids de 20 kilos environ, ainsi qu'un panier en osier contenant plusieurs kilogrammes d'os.

Le boucher, n'ayant de soupçons sur personne, a déposé une plainte contre les mains de M. Laché, commissaire de police du 10^e arrondissement.

LE SCÈNE DE DÉTAPAGE DANS UN CABARET.

Un habitant de la Grande-Rue, M. André Broche, voyait entrer chez lui mardi après-midi, vers trois heures, un homme ivre qui ne tarda pas à lui chercher querelle, à injurier les consommateurs et à passer sa colère sur une vitre qui vola en éclats. D'un grand rassemblement.

Comme on ne parvenait pas à mettre le perturbateur à la raison, la police fut informée. A la vue des agents, l'homme sortit tout à fait furieux et les autres, ce qui lui valut d'être arrêté aussitôt et conduit au poste. Le lendemain il fut remis en liberté.

Conduit par devant M. Grimaud, commissaire de police du 10^e arrondissement, il a déclaré se nommer Emile Ladoux, représentant, âgé de 39 ans, demeurant rue de la Providence, 13. Peu après, il a été écroué au dépôt central.

L'HOSPITALITÉ MAL RECOMPENSÉE.

Il y a quelques jours, Jalil Bogas, âgé de 56 ans, marchand de pommes de terre frites, demeurant rue de l'Ermitage, cour Billet, 12, donna l'hospitalité à deux jeunes filles, qui lui voulaient avant leur départ, une paire de bottines d'une valeur de 10 francs.

Comme de juste, le marchand ne fut pas très satisfait de ce procédé indélicat, il en informa la police, et d'après les renseignements fournis, on parvint à découvrir les deux filles.

Ce sont Marie Debraun, peignuse, âgée de 18 ans, demeurant rue Bernard, 34, et Clemence Guenée, doubleuse, âgée de 17 ans, demeurant boulevard de Belfort, 24. Toutes deux ont été interrogées par M. Laché, commissaire de police du 10^e arrondissement, qui a rédigé un rapport à leur charge. Le magistrat a laissé en liberté provisoire les deux prévenues, le magistrat n'étant pas intervenu.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

s'est déclaré mardi matin, vers six heures, dans une chambre du deuxième étage de l'habitation occupée par Mme veuve Desagne, rue Pierre-Motte, 11.

Le feu avait pris naissance dans des chiffons et s'était communiqué au mobilier, qui a été un peu endommagé. On s'est rendu rapidement maître de ce commencement d'incendie. Les dégâts sont de peu d'importance. La cause est encore inconnue.

domagé. On s'est rendu rapidement maître de ce commencement d'incendie. Les dégâts sont de peu d'importance. La cause est encore inconnue.

L'IVRESSE.

Des probes-veux ont été dressés mardi, dans la soirée à Martin Detoppelaere, forgeron, âgé de 23 ans, demeurant rue Béronger et Julien Petit, électricien, 23 ans, demeurant rue d'Henri, qui se trouvant en état d'ivresse, rue du Cuvé, étaient pour les passants une cause de scandale.

Alphonse Lederey, peintre, 27 ans, rue de Filleule, s'est vu également dresser un rapport pour ivresse et tapage chez sa voisine, Mme Modeste, coiffeuse.

Un autre individu, Pierre Vanhoorle, dégriseur, âgé de 20 ans, a été trouvé près de son domicile, rue Magenta, en état complet d'ivresse, injuriant les passants. Un rapport a été rédigé à sa charge.

UN « MASQUE » ATTARDE.

Chaque année, la police dressée des probes-veux à de joyeux lutons qui oublient de quitter leur travestissement de Carnaval ou de Mi-Carême. Il n'en a pas été autrement cette année encore.

Le contrevenant se nomme Emile Wystracte. C'est un tisserand âgé de 24 ans, demeurant rue d'Arcole. Il a été trouvé travesti, lundi soir, à cinq heures.

UN PICKPOCKET DE MI-CARÈME.

Les pickpockets sont des gens qui profitent de toutes les occasions pour exercer leur indélicates profession.

Dimanche après-midi, sur la Grande-Place, au moment où défilait chars et cortèges, un ouvrier, M. Georges Soens, qui demeure rue des Filatures, cour Buys, se trouvait dans la foule. Tout-à-coup, au moment où se produisait un poussé, un adroit tire-laine lui enleva sa montre en argent, qui porte le numéro 77.886.

M. Soens a porté plainte à la police.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Une soignée de la retorderie de M. Emile Lesur, s'est blessé à l'index droit. M. le docteur Lepens a examiné l'ouvrier, Mario Ghosquiere, âgé de 19 ans, demeurant rue de Blanchemaison, cour Delfaux, et lui a prescrit quinze jours de repos.

Jules Desrumaux, domestique, âgé de 31 ans, demeurant rue des Longues-Haies, travaillant pour le compte de M. Bernard, teinturier, s'est blessé au milieu gauche. Dix jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepens.

Un forgeron de l'établissement de MM. Alfred Motte frères, s'est fait des contusions en tombant. Le blessé, Louis Otonable, âgé de 62 ans, demeurant rue de Ma Campagne, devra, d'après M. le docteur Godefroy, subir dix jours de repos.

Un manœuvre au service de M. L. Planonari, entrepreneur, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant. M. le docteur Delecourrier, a examiné l'ouvrier, Edmond Provost, âgé de 18 ans, demeurant à Oren, (Belgique), et lui a ordonné dix jours de repos.

Henri Laronce, rentier, âgé de 28 ans, demeurant rue du Fresnoy, s'est blessé à la jambe droite, en tombant. L'ouvrier qui est occupé dans l'établissement de M. Auguste Lepoutre, fabricant, a été l'objet de soins de M. le docteur Montaigne, qui lui a prescrit quinze jours de repos.

Dans la soirée de samedi, M. Etienne Motte, employé de l'usine de M. le docteur Montaigne, s'est blessé à l'extrémité de l'index droit. L'ouvrier, Eugène Fassin, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Alger, cour Millocamp, devra, d'après l'avis de M. le docteur Lepiat, subir six jours de repos.

Dans le même établissement, Alfred Calot, fleur, demeurant rue Bernard, s'est blessé au bras droit. Vingt jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Bernard.

Au peignage de la société Anonyme de la rue du Cartigny, l'un des trieurs de laine, J.-B. Favorel, âgé de 46 ans, demeurant à Watrelas, a été blessé au poignet droit. Six jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Lepiat.

NECROLOGIE.

Nous apprions la mort, dans sa 77^e année, de M. Achille Daldelle, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, veuf de dame Adèle Bayart, demeurant rue Fosse-aux-Chènes, 29. Ses funérailles auront lieu samedi 23 courant, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

ENTERREMENT DU MERCREDI 20 MARS 1901.

Mlle Juliette Gâteau, sans famille, épouse St-Martin. 18 ans, veuve Louis Delmarre, née Marie Lepers, dix heures, église Saint-Germain, à Mouvans.

AUX MÉNAGÈRES.

Une excellente occasion à saisir. Les maisons Wattebled-Bernier, rue du Pays, commencent sa grande liquidation annuelle de papier peint. A partir de ce jour elle met en vente avec un énorme rabais, un assortiment considérable de rouleaux. Choix immense ! Prix incroyables ! Il y a, pour tout le monde, une occasion unique. Les ménages se hâteront d'en profiter.

Dix mille francs à qui prouvera que le beurre d'Ostocamp n'est pas pur : le kilogramme, 3,70 — Demain, 3,50 — Rue du Bois, 13.

LE CLASSIQUE PRÉPÉTUEL

pour journaux, musique, brochures, livraisons, etc., s'ouvrant à l'abonnement et sans effort ; permettant de classer et de déclasser chaque papier à volonté sans piquer ou déchirer ; est en vente à la Librairie n^o 7, JOURNAL DE ROUBAIX, n^o 71, Grande-Rue. — Prix : 3 fr. 75.

LE QUANTUM PRATIQUÉ

est le plus pratique, le plus simple, le plus élégant et le meilleur marché des classeurs. 80883.

Communications

ROUBAIX. — Association des Anciens élèves de l'École Nationale des Arts Industriels de Roubaix. Groupe Teinture : Réunion le mercredi 20, à huit heures et demi du soir, pour offre d'emploi. — Groupe chauffeur : Réunion trimesestrielle le dimanche 24, à cinq heures du soir ; inscription de nouveaux membres.

OIROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Laurent Van Gansbe, 18 ans, mouleur, demeurant à Wazueland et travaillant aux Acieries du Nord, a été blessé à l'œil gauche par un éclat d'acier incandescent. L'incapacité de travail sera de trois ou quatre jours, sans complications.

LYS

LES PREMIÈRES COMMUNIONS auront lieu dimanche prochain. Quatre-vingt-un enfants ont admis à 7 heures : quarante garçons et quarante-et-une filles.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL.

Dans le temps des associations d'ouvriers de l'industrie de la chaussure, un tisserand, Victor Brans, âgé de 45 ans, demeurant à Lys, a été blessé à l'œil droit par suite de la rupture du cuir de son fouet de choisisse. Il est resté incapable de travail pour l'instant. L'incapacité de travail sera de vingt jours de repos.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

Maison fondée en 1835
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles : Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux divers. — Titres de Lettres. — Registres. — Carnets, etc., etc. — Livraison rapide. — Exécution soignée. — Prix modérés.

AU BERCEAU D'ARGENT

(Voir aux annonces).
Cafés frais, 13, rue du Bois.

TOURCOING

ÉPHÉMÉRIDES TOURCOINGNOISES

1340. — Les Anglais et les Flamands surprennent les villes de Roubaix et de Tourcoing qu'ils réduisent en cendres (3 août 1340).

1346. — Guillaume II de Montaigne est tué à la sanglante bataille de Crécy (26 août 1346).
Il avait épousé Jeanne de Tontencourt dont il eut deux filles Marie et Yolande.

DON À LA BIBLIOTHÈQUE.

Sur la demande de M. le Maire de la ville, le ministre du commerce a fait don à la bibliothèque communale, d'une série d'ouvrages dont voici la nomenclature :

1. De la conciliation et de l'arbitrage dans les conflits de travail ; 2. Statistiques des grèves en France de 1897 à 1899 ; 3. Statistiques sur les salaires ; 4. Bases statistiques de l'assurance contre les accidents ; 5. Les associations ouvrières de production ; 6. Annuaire statistique, années 1898, 1899 ; 7. Statistiques annuelles années 1900, 1898 ; 8. Dénombrement de 1896.

UNE FÊTE À L'INSTITUTION SAINT-MICHEL.

C'est devant un public nombreux et choisi que la Section dramatique de l'Institution a interprété un drame de plus haut intérêt : Pierre Inédite, composée par un ancien élève de l'établissement, MM. Paul Scamps a joué le rôle de Pierre Inédite, avec le talent d'acteur qu'on lui connaît. Achille Urloie s'est surpassé dans le rôle ingrat du traître William Burkof. J. Dekimpe a fait un Frédéric énergique. MM. Deschamps, Tanchou, Plateau, Chabrier, ont très bien rempli leurs rôles. En un mot, excellente interprétation.

Une charmante comédie a terminé cette soirée qui a été très goûtée et a laissé un excellent souvenir.

LA FÊTE DE SAINT-JOSEPH AUX PETITES SOEURS DES PAUVRES.

L'après-midi, les dames de la Société des Petites Sœurs des Pauvres, ont organisé une fête, à l'occasion de la solennité de St-Joseph, patron de l'établissement. Une messe a été célébrée, dans la chapelle de l'asile, à 10 heures, par M. l'abbé Desombes. Des jeunes filles appartenant aux meilleures familles de la ville qui, chaque année organisent cette fête, ont exécuté les chants religieux.

A midi et demi, dîner avec menu sortant de l'ordinaire habituel : les jeunes filles seraient elles-mêmes tous ces bons vieux. Mgr Leblanc, qui affectionne particulièrement les hospitalières des Petites Sœurs et le dévoué supérieur M. l'abbé Fippo, ont assisté à une partie du repas.

Quatre heures et demie, les vieillards (étaient récréés par une séance dont le programme était dû encore à l'ingéniosité des organisatrices de la fête.

Un salut solennel a clôturé la journée : M. l'abbé

DERNIÈRE HEURE

3^e ÉDITION (De nos correspondants) 3^e ÉDITION
par fil spécial.

LES GRÈVES DE MONTCEAU-LES-MINES ET DE MARSEILLE

LES DÉLEGUÉS DU GROUPE SOCIALISTE

RECUS PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
Paris, 19 mars. — MM. Carnaud, Devèze et Sembat, délégués par le groupe socialiste, ont été, vendredi, le président du Conseil, une entrevue, cette après-midi ; on communique à ce sujet, le procès-verbal suivant :

« MM. Carnaud, Devèze et Sembat, délégués du groupe socialiste, ont conféré cette après-midi, au Palais-Bourbon, avec M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, au sujet des grèves de Montceau et de Marseille. »

« A l'issue de l'entrevue, ont été envoyés au président du conseil les délégués ont communiqué le procès-verbal de leur entrevue au groupe socialiste, ont favoré des grèves de Montceau et de Marseille, une nouvelle demande adressée au président du conseil, et qui sera faite à huit heures et demie, à la Chambre, par M. Waldeck-Rousseau. »

« Au sujet de Montceau, les délégués ont fait connaître à M. le président du conseil la faiblesse impression produite par la menace de coupes sensibles dans les propositions de la Commission. »

« Les grévistes de Montceau, dont le mouvement est dû à un admirable esprit de solidarité, ne peuvent accepter qu'on sacrifie 450 des leurs. La décision de la Commission est injuste et inhumaine, les grévistes ne peuvent l'admettre. »

« Les conséquences de ce conflit peuvent être très graves. Il est toujours à craindre que le calme dont ils ont justifié ne soit que passager. »

« M. le président du conseil a reconnu les dangers que présentait la situation actuelle. Il a fait tout ce qu'il a pu pour amener la cessation de la grève, mais il n'a pu obtenir de la Commission la reprise immédiate de tous les ouvriers. »

« La Commission a déclaré que sur 621 ouvriers des aciéries annexes, elle était obligée, par les nécessités de l'exploitation, de ne laisser travailler que 450 ouvriers. Les délégués ont alors demandé à M. le président du conseil pourquoi la Commission n'accepterait pas, s'il était proposé par les ouvriers, un système de roulement établi dans les conditions semblables par d'autres Compagnies. De cette façon, tous les ouvriers se partageraient le travail jusqu'à ce jour où, tous les services étant réorganisés, l'exploitation reprendrait normale. »

« M. Waldeck-Rousseau a reconnu que pareille proposition pouvait peut-être constituer un terrain de conciliation, mais qu'elle n'avait été faite par aucune des parties ; que, si elle intervenait, il était décidé à faire tous ses efforts pour la faire réussir. »

« Enfin, sur la demande des délégués, M. le président du conseil a promis, au cas où le roulement serait offert et accepté, de rechercher du travail à ceux des ouvriers qui, non satisfaits des conditions de leur service de ce système, consentiraient à être embauchés ailleurs. »

« Le citoyen Devèze a fait connaître à M. Waldeck-Rousseau qu'il attendait du syndicat une lettre autorisée par le délégué et lui a demandé la permission de venir le trouver dès la réception de cette lettre. »

sur la très vive insistance des témoins de M. Droué. A cette perspective déterminante se joignait chez nous le désir courtis d'épargner une partie de la route à notre adversaire. »

« Enfin, c'est vrai que nous avons révisé aux témoins de M. Droué, la très noble et très chrétienne résolution de tirer en l'air, après avoir essayé le feu, qui nous avait signifié M. André Buffet, ce ne fut, bien entendu, qu'une fois l'empêchement matériel constaté, l'arrangement terminé, le procès-verbal signé et afin de justifier encore davantage et avec plus de force les efforts que nous n'avons jamais cessé de faire pour amener la conciliation dans une affaire dont le point était exclusivement politique et où rien, selon nous, ne nécessitait l'effusion du sang. »

« PAUL DE CASSAGNAC, P. DE RAMEL, M. BUFFET ET M. DROUÉ. »

BRUXELLES, 19 MARS.

M. Buffet vient d'envoyer à la « Correspondance politique » une longue lettre pour mettre en lumière ce qu'il appelle les contradictions de M. Droué, à propos du ministère inconnu, et notamment celle-ci :

« M. Droué a déclaré à Saint-Sébastien que ce programme avait divulgué le dossier de M. Droué et a soutenu à plusieurs reprises que personne ne les connaissait. »

GENÈS, 19 MARS.

Droué perdrait de Gènes pour Barcelone le 22 mars, par le vapeur « Savona ». Il s'est rendu à midi et demi à Bordighera, où il a eu une entrevue avec plusieurs de ses amis de Nice, venus à sa rencontre. Il a prononcé un discours politique.

MM. WALDECK-ROUSSEAU ET MILLERAND

Paris, 19 mars. — Une note officielle communiquée par le ministère du commerce déclare de tous points inexact le bruit que nous avons signalé relativement à un dissentiment entre M. Waldeck-Rousseau et M. Millerand, bruit qui avait été enregistré par un journal du soir. D'autre part le « Petit Temps » explique, conformément aux indications que nous avons données, que l'avis demandé au conseil d'Etat se rapporte aux services maritimes postaux et aux bateaux apportant les lettres nécessaires à l'Allemagne et à l'Autriche, telles que céréales et charbon.

LE ROI DES BELGES À PARIS

Paris, 19 mars. — Le roi des Belges a quitté ce soir Paris, par le train de 6 heures 20 à destination de Bruxelles.

LE SIEGE SENATORIAL

DU GENERAL LAMBERT
Brest, 19 mars. — On annonce qu'un groupe d'électeurs sénatoriaux a offert la candidature à l'élection qui aura lieu le 31 mars, pour occuper au siège du général Lambert décédé, un vice-amiral de Courville, ancien chef d'état-major général de la marine.

LES OPERATIONS DU GENERAL SERVIÈRE

EN ALGERIE
Alger, 19 mars. — Le général Servière fait avoir qu'il a occupé Talmis le 10 mars, après trois étapes longues et pénibles, dans un terrain coupé de fortes dunes et dépourvu d'eau. Les gens de Talmis sont

hostiles à notre domination ; ils ouvrent le feu à l'abri des haies et des dunes, mais les tirailleurs embarqués avancent et combattent la place.

Les Français ont été obligés de quitter le retrait en laissant huit morts sur le terrain et en emportant un certain nombre d'autres. De notre côté, nous n'avons eu aucune perte.

NOUVELLES MANIFESTATIONS D'ETUDIANTS A SAINT-PETERSBOURG

NOMBREUX BLESSÉS
Saint-Petersbourg, 19 mars. — Comme on le prévoyait, les manifestations ont recommencé le feu à la fin de la semaine. On se souvient que 700 étudiants arrêtés hier, couvraient à bras armés les fenêtres pour communiquer avec les manifestants qui se trouvaient dans les cours supérieurs. Environ 300 des manifestants ont été transférés dans des lieux de détention, dans des omnibus. Sur leur passage, ils ont été salués par les acclamations des étudiants qui se trouvaient dans l'énorme foule. On a arrêté aussi un grand nombre d'ouvriers de fabricants qui se livraient à des désordres.

Toutes les écoles supérieures sont complètement fermées. On signale un certain nombre de blessés au cours des manifestations.

MORT TRAGIQUE D'UN GENERAL RUSSE

Saint-Petersbourg, 19 mars. — Une dépêche de Kloborok annonce que le chef de la ligne Lousour-Vladivostok, est mort brûlé, de façon encore inexpliquée, dans un train entre les stations de Barok et de Hikhobok.

Les Affaires de Chine

Paris, 19 mars. — Un télégramme des « Centrale News » dit que l'incident anglo-russe à Tien-Tsin doit être considéré comme réglé.

Le ministère vient de ce que la Chine a accordé la même concession au Japon. L'arrangement intervenu entre la Russie et le Japon pour terminer son garage sans opposition, pourvu qu'elle reconnaisse les droits antérieurs de la Russie, au cas où il serait prouvé que la concession accordée à la Russie a été faite à tort.

Le Centre russe a consenti à reconnaître la concession originale a été faite à la Russie.

A la Chambre des communes, lord Georges Hamilton, secrétaire d'Etat pour les Indes, a déclaré qu'il n'y a aucun trouble à Tien-Tsin.

DANS LE PETCHILI

Berlin, 19 mars. — Dans les milieux officiels on n'a reçu aucune communication pouvant donner crêance au bruit d'après lequel une forte bande de franciscains de différentes nationalités se seraient constitués dans le Petchili, bande devant laquelle aurait dû reculer un petit détachement allemand.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

DANS LA COLONIE DU CAP
London, 19 mars. — Le commando de Krutzing qui, depuis le départ de Devet de la colonie du Cap, était poursuivi par deux colonnes anglaises, a réussi à déjouer les plans de ses adversaires.

Un dépêche de Magersburg, 17 mars, dit, en effet, que le commando Krutzing, avec 600 hommes, a repoussé dans la vallée Klansburg.

Il est à noter que les Anglais cherchent à s'exercer de leur côté en faisant retomber la responsabilité sur un détachement qui était chargé de garder un passage et qui ne se trouvait pas à son poste au moment de l'arrivée des Boers.

On se rappelle que la même faute avait été reprochée à un commando qui, par son absence, avait permis à Devet de passer l'Orange.

UN ENGAGEMENT A RAFFORTEN

Crokyd, 19 mars. — On dit qu'un engagement a eu lieu hier à Rafforten, à quelques distances de Ting-Fou-tsin, avec le commando Krutzing. La colonne Devet est partie hier pour Ting-Fou-tsin.

LES CONDITIONS DE LORD KITCHENER

Londres, 19 mars. — A la Chambre des communes a été faite, par M. Chamberlain, l'importante déclaration suivante : « Le général Botha a écrit à lord Kitchener qu'il n'était pas disposé à recommander les conditions que lord Kitchener avait le mandat de proposer à la Commission du Gouvernement boer. Botha ajoute que son Gouvernement et les officiers généraux boers partageraient entièrement sa manière de voir. »

M. Chamberlain a répondu, ce soir, les correspondances étrangères. Une autre dépêche de Londres porte que Botha a repoussé les conditions de lord Kitchener.

DERNIÈRES NOUVELLES REGIONALES

UN NOYÉ A DEULEMENT. — On a retiré de la Lys, dans la journée de dimanche, un cadavre dans un état de putréfaction avancée. Mardi dans la matinée, l'identité du noyé a pu être établie. C'est un habitant d'Armentières, né à Lez-Grange en 1852, nommé Adolphe Debay, qui, après avoir été déposé contre lui par ses camarades, avait quitté sa femme en novembre dernier en disant qu'on ne le reverrait plus.

COTONS AMERICAINS

New-York, mardi, 19 mars.
Cours de clôture

TERME	NEW-YORK	NEW-ORLÈANS		
	cotons	provisions	cotons	provisions
Mars.....1901	8.16	8.17	8.33	8.35
Avril.....	8.14	8.19	8.23	8.26
Mai.....	8.16	8.21	8.15	8.18
Juin.....	8.15	8.22	8.12	8.15
Juillet.....	8.17	8.24	8.10	8.14
Ao				